

Colon, 18,000 balles d'Amérique dont la plus grande partie est bien disponible.

Pois de teinture campêche d'Espagne, 4,000 tonneaux, de Dominique 40 tonneaux, Jaune 120 tonneaux.

Huile de baleine, en toutes mains, 2,000 hectolitres.

Potasse d'Amérique, 1,800 barils; de Russie, 90 barriques.

Ris Caroline, 2,500 barils; des Indes, 11,600 balles.

Sucre brut, 5 à 600 caisses Havane.

Thés, 900 caisses.

Tabac, 2,000 boucauts Kentucky, 1,850; dito Virgine, 250 balles Havane.

Tous ces chiffres sont de la dernière exactitude.

(Comm. belge.)

Du mariage de la reine d'Espagne.

Jusqu'ici l'*Heraldo*, que l'on peut considérer, à beaucoup d'égards, comme le confident et l'organe de la pensée intime du cabinet Narvaez, s'était borné à démentir, les uns après les autres, comme absurdes ou tout au moins prématurés, les bruits qui avaient couru sur le mariage de la reine d'Espagne, sans jamais laisser paraître de prédilection pour l'un ou l'autre des prétendants.

Sortant aujourd'hui de ce système de réserve et de reticence qu'il s'était imposé par respect pour la jeune reine et par des raisons de haute convenance politique; ce journal aborde enfin nettement la question. « Nous ne voyons, dit-il, que deux combinaisons sérieuses et praticables: la première donnerait pour époux à Isabelle II un prince autrichien ou un prince de la maison de Cobourg; cette solution semble avoir contre elle la déclaration positive et explicite du gouvernement français; mais elle est appuyée par l'Angleterre, et pourrait devenir acceptable pour la France, dans le cas où le duc de Montpensier épouserait la sérénissime infante dona Luisa-Fernanda, sœur de S. M. Ce dénouement n'a rien d'improbable; il présenterait les avantages suivans: il donnerait pour époux à la reine un prince complètement étranger à nos discordes civiles, et dont l'influence ne s'exercerait dès lors au profit d'aucun parti; il obtiendrait l'assentiment des cours du Nord, qui n'auraient pas d'objection à soulever contre un candidat allemand; enfin il nous laisserait dans de bons termes avec les deux grandes nations auxquelles nous unissons tant d'intérêts importants.

L'autre combinaison, mise depuis peu sur le tapis et rendue populaire par des incidens tout récents, est celle qui assurerait la main de notre reine à un jeune prince espagnol auquel ses nobles qualités ont concilié toutes les sympathies nationales. Nos lecteurs comprendront que nous voulons parler de l'infant don Enrique, duc de Séville. Nous n'avons aucun motif pour dissimuler notre préférence décidée pour ce mariage. C'est, à notre avis, celui qui réunit l'ensemble de conditions le plus inattaquable. Un pareil choix serait le symbole d'une grande idée nationale et caresserait la fierté castillane, qui nourrit des répugnances instinctives contre un prince étranger. L'infant don Enrique est déjà placé près du trône par sa naissance, et il appartient à une branche de la famille royale qui a donné des gages et fait des sacrifices à la cause constitutionnelle: le mariage de ce prince avec la reine serait donc le meilleur moyen de réunir en un seul faisceau les diverses fractions du parti libéral, résultat auquel doivent tendre tous les efforts du gouvernement actuel.

Les deux combinaisons, poursuit l'*Heraldo*, méritent, certes, d'être pesées et examinées mûrement; mais, nous le répétons, toutes nos sympathies sont acquises au candidat espagnol, autour duquel se grouperaient toutes les nuances de l'opinion libérale et tous les autres partis ennemis de nouvelles révolutions. Il est, en outre, bien entendu, que d'une indication respectueuse que nous voudrions voir arriver jusqu'aux pieds de l'ange à qui nous adressons l'âme de la guide dans un choix d'où dépendent son propre bonheur et l'avenir de toute l'Espagne.

Nouvelles d'Orient.

Nous avons souvent appelé l'attention de nos lecteurs sur les affreux désordres dont la Syrie est le théâtre. L'extrait suivant d'une lettre publiée par la *Gazette du Midi*, à qui elle est adressée de Beyrouth à la date du 10 juin par un religieux italien, le préfet des Capucins, prouve malheureusement que nos appréhensions sur les déchiremens auxquels est livrée cette contrée ne sont que trop fondées, et démontre aux puissances européennes la nécessité d'intervenir pour mettre un terme aux atrocités commises contre les chrétiens de Syrie.

Voici en quels termes sont retracés les actes de barbarie des féroces ennemis des Maronites: Le père-préfet déclare en commençant que ses larmes plus que sa main doivent tracer ce déplorable récit. Il se trouvait dans le village d'Abel, et vit de ses yeux tuer à coup de sabre et de fusil quatre malheureux cultivateurs chrétiens, dont pas un seul n'était armé. Huit jours avant, les soldats du gouvernement turc étaient venus dans le village, et leur chef s'était montré ouvertement hostile aux chrétiens, qu'il désarmait, tandis qu'il laissait aux Druses tous les moyens d'attaque.

« On assiégea, continue-t-il, le couvent des capucins, et le père Charles de Lorette, ayant voulu se sauver, fut renversé à coups de sabre sur la tête et sur les épaules. Ses assassins l'achevèrent à coups de fusil, lui ouvrirent le ventre et brûlèrent son cadavre. Ils enlevèrent ensuite les vases sacrés et les linges de l'autel, déchirèrent un beau tableau représentant l'Assomption de la Vierge, et mirent la cloche de l'église en mille pièces. Le professeur arabe de l'école, un moine maronite et deux jeunes élèves âgés de douze ans, périrent avec le père Charles. Les missionnaires américains ont trois maisons à Abel, elles furent respectées, et eux se montrèrent tout à fait indifférens au désastre des catholiques.

« Dans la province de Meten, les chrétiens avaient été d'abord victorieux; mais plus tard les Druses brûlèrent toutes leurs maisons et saccagèrent notre couvent de Solima, où ils prirent tout ce qui y avait été laissé nos missionnaires, qui, prévoyant tout ce qui pouvait arriver, étaient descendus à Beyrouth depuis quelques jours. On ne voit plus dans ce pays une seule maison ni une seule église, il y a eu grand massacre des chrétiens et surtout des ecclésiastiques. Ceux qui ont pu éviter la mort, et en particulier les femmes et les enfans, fugitifs et dispersés à Beyrouth et ailleurs tirent des larmes des yeux à ceux qui les voient ainsi languir dans la misère, et les cruautés qui ont eu lieu à Gazin et aux environs font horreur à entendre.

« Les Druses attaquèrent ces localités, quoiqu'on y eût placé des soldats pour maintenir le bon ordre; mais ceux-ci firent tout le contraire, car ils ne permirent pas aux chrétiens de se défendre. Ces monstres, ainsi déchainés et libres, commirent les plus horribles cruautés et les barbaries les plus exécrables, tuèrent autant de chrétiens qu'ils purent en trouver, violèrent les femmes (choses en horreur chez les Turcs), mutilèrent des jeunes filles, égorgèrent des enfans dans les bras de leurs mères, et assassinèrent les prêtres et les moines qui n'eurent pas la possibilité de fuir. Ensuite ils saccagèrent le pays, de concert avec les soldats du gouvernement, mirent le feu aux maisons, aux églises, comme aussi aux cadavres des prêtres et des religieux.

« Tout est détruit, on ne trouve plus rien d'entier de ce qui appartenait aux chrétiens. On compte plus de 40 prêtres et moines massacrés, 120 églises incendiées et démolies et 12 monastères. Quant aux maisons brûlées et en ruines, elles sont innombrables. On voit clairement que ceci est une guerre contre la religion, et si les souverains de l'Europe ne mettent pas un frein à cette persécution, je ne sais comment la chose finira pour tous les missionnaires. Depuis trente-neuf ans, je suis dans cette mission de Syrie, et je n'ai jamais rien vu de pareil. Ici, dans les villes de Beyrouth et de Seide, nous avons un grand nombre de chrétiens que l'intervention des consuls a délivrés. Ils sont à demi-nus, privés de tous leurs biens, exposés aux rigueurs de la saison, et si les Européens et M. les consuls n'en avaient eu pitié et n'étaient venus à leur secours par des aumônes dignes de leur générosité, ils auraient certainement péri de misère et de faim.

« A l'instant même, j'apprends que dans le village de Gézin 40 Maronites, hommes et femmes, qui y étaient demeurés cachés, ont été découverts par les Druses et obligés de se faire musulmans pour échapper à la mort.

Nouvelles de Suisse.

Zurich, 12 juillet.

Une première escarmouche s'est engagée entre les deux partis tranchés qui divisent la diète suisse, à la séance du 11 juillet, dont le compte-rendu nous parvient par voie extraordinaire.

Le député d'un des cantons qui ont acquis une si triste célébrité dans l'expédition contre les corps-frances, le canton d'Unterwald, a fait la proposition formelle que la réunion du camp fédéral, qui est indiquée pour 1846, n'eût pas lieu. Il a motivé son opinion sur la scission profonde, causée parmi les populations suisses, par les derniers événements, et sur le danger de réunir des troupes d'opinions politiques opposées dans le même

camp; il ajoutait que les complications actuelles ne sont que le prélude d'un état de choses plus alarmant.

Cette motion, vivement appuyée par toutes les députations catholiques, et notamment par Uri et Lucerne, a été votée essentiellement par Soleure, Argovie, Vaud, Zurich, Berne, qui pensent que la meilleure preuve que l'on invoque de l'esprit de discipline dont sont animées les milices suisses, résulte précisément du contact où elles ont été pendant les derniers troubles. Ils ne redoutent d'ailleurs rien, quant à eux, que les soldats de leurs cantons fraternisent avec ceux de leurs adversaires, persuadés qu'ils sont que c'est le meilleur moyen d'opérer un rapprochement, qui est impossible, tant que les troupes des petits cantons sont tenues d'isolement calculé, et, partant, subissent l'influence des étrangers qu'on a intérêt à exciter et à entretenir contre leurs d'armes.

Les adversaires de la proposition d'Unterwald manifestent outre leur étonnement de ce que les orateurs, qui s'opposent à la tenue d'un camp déjà décrété, s'étaient de graves mépris qu'un avenir prochain réserverait à la Suisse; il est que de telles prévisions laissent percevoir une tendance à eux-mêmes de nouveaux orages, préparés secrètement dans certaines régions. Dans tous les cas, l'aveu est bon à enregistrer.

Le vote sur cette motion a été favorable aux cantons libéraux. Sept états et demi, savoir: Lucerne, Uri, Unterwald, Zurich, Valais et Appenzell-inférieur, se sont seuls prononcés pour la suppression du camp, contre douze et deux demis qui ont décidé que le camp aurait lieu.

Nouvelles du Cap.

On a reçu par l'Angleterre des nouvelles fâcheuses de la Bonne-Espérance, jusqu'à la fin d'avril. Depuis le commencement du mois, les hostilités étaient de nouveau engagées entre les Boeren et les Griquas (indigènes bâtards), qui sont sortis de leur première lutte; des deux côtés, la guerre avait été conduite avec barbarie: on ne fait pas de prisonniers. On craint que les troupes anglaises ne soient amenées à prendre part à cette lutte.

Voici ce que publie à ce sujet le *Morning-Chronicle*:

Toute la province du nord-est au-delà de Colesberg est en armes. La station missionnaire de Philippolis a été abandonnée le 10 avril, les Griquas et les Boeren se sont continués à battre. Des deux côtés, pas de quartier; les prisonniers tués sur le champ. Les troupes et l'artillerie se sont retirées de toutes parts aux frontières du nord-est, et sir Percival Popham avait quitté la ville du Cap pour voler au théâtre de la lutte; mais les Boeren ont expédié des courriers pour demander des renforts qu'ils ne manqueront pas de recevoir bientôt, et d'après les dernières nouvelles le plus probable était une collision entre les Boeren et les sujets de S. M. Ces rencontres ont également causé de l'émoi, et du poste limitrophe de la Caffrerie les autorités militaires ont adressé des dépêches à Graham's Town, demandant des renforts.

Lundi dernier, écrit-on de Colesberg le 21 avril, les Griquas (Boers) ont fait plusieurs rudes sorties contre les Boeren qui se sont retranchés sur les hauteurs devant Philippolis. Ils ont réussi à les faire décamper en partie, mais ils ont perdu plusieurs de leurs dans l'attaque. Un détachement de sept cents hommes a été assailli par une force supérieure. Ils furent bien loppés de toutes parts, mais ils se battirent bravement la dernière cartouche, et ne se rendirent qu'à la dernière extrémité; alors les Griquas marchèrent à eux avec le sang-froid et leur firent sauter la cervelle. Le lendemain, mercredi suivans, les Boers essayèrent d'emporter d'assaut Philippolis, remplie de femmes et d'enfans, et, quoique repoussés, enlevèrent huit cents pièces de bétail, et en se retirant lâchèrent deux enfans qui faisaient paître leurs troupeaux.

On craint que les Boeren, armés jusqu'aux dents, ont toute communication entre les Griquas, à Philippolis, et les Boeren. Ils tâcheront d'établir une force importante à Philippolis, et la partie nord-est de la colonie, qui est maintenant sous la domination anglaise. Reste à savoir si le 91^e régiment de dragons arriveront à temps pour sauver Philippolis tout entier est en armes. Ainsi nous saurons par le résultat de la lutte si la politique de lord Stanley n'a pas produit une rupture générale entre les Boeren et les Anglais, aussi bien que les Boeren et les Griquas.

CHAPITRE XXI.

Le Calvaire.

Telle est la vision d'Hérodiade:
Au sommet d'une haute montagne, nue, rocaillieuse, escarpée, s'élève un Calvaire.

Le soleil décline, ainsi qu'il déclina lorsque la juive s'est traînée, épuisée de fatigue, au milieu des rochers de Saint-Jean le décapité.

Le grand Christ en croix qui domine le calvaire, la montagne et la plaine aride, solitaire, infinie; le grand Christ en croix se détache blanc et pâle sur les nuages d'un noir bleu qui couvrent partout le ciel, et deviennent d'un violet sombre en se dégradant à l'horizon.

« O Hérodiade, où le soleil couchant a laissé de longues traînées d'une lueur sinistre... d'un rouge de sang...

« Ainsi le sang de la vierge peut s'étendre, s'élever, s'élever, s'élever sur ce rocher désert couvert de sable et de cailloux, comme le lit séculaire de quelque grand fleuve asséché.

« Où le soleil couchant a laissé de longues traînées d'une lueur sinistre... d'un rouge de sang...

« Quelque chose de gigantesque, d'immense, d'obscur, d'effrayant, à l'œil nu, et dans l'obscurité de leur grand vol au milieu de ces solitudes, viennent faire les yeux de la juive qu'ils ont enlevé dans un pays moins sauvage.

« Comment ce calvaire, ce lieu de prières, a-t-il été élevé si loin, si loin de la demeure des hommes?

« Le calvaire a été élevé à grand frais par un pécheur repentant; il avait fait beaucoup de mal aux autres hommes... et, pour mériter le pardon de ses crimes, il avait élevé cette montagne de calvaire, de ce lieu déshérité, il a vécu jusqu'à sa mort, au pied de cette croix; à peine avait-il vu un toit de chaume depuis longtemps balayé par les vents.

« Le soleil décline toujours...

Ce voyageur est aussi pâle que le Christ en croix; sur son large front, de l'une à l'autre tempe, s'étend une ligne noire.

Celui-là est l'artisan de Jérusalem.

L'artisan rendu méchant par la misère, par l'injustice et par l'oppression, qui, sans pitié pour les souffrances de l'homme divin portant sa croix, l'avait repoussé de sa demeure... en lui criant durement:

MARCHE... MARCHE... MARCHE...
Et depuis ce jour, un Dieu vengeur a dit à son tour à l'artisan de Jérusalem:

MARCHE... MARCHE... MARCHE...
Et il a marché... éternellement marché...

« Ne bornant pas là sa vengeance, le Seigneur a voulu que les anges attachent la mort aux pas de l'homme errant, et que des tombes innombrables fussent les bornes militaires de sa marche homicide à travers les mondes.

« Et c'était pour l'homme errant des jours de repos dans sa douleur infinie, lorsque la main invisible du Seigneur le possédait dans de profondes solitudes, telles que le désert où il traînait alors ses pas; du moins en traversant cette plaine désolée, en gravissant ce rude calvaire, il n'entendait plus le glas funèbre des cloches des morts qui toujours, toujours, tintaient derrière lui, dans les contrées habitées.

Tout le jour, et encore à cette heure, plongé dans le noir abîme de ses pensées, suivant sa route fatale... allant où le menait l'invisible main, la tête baissée sur sa poitrine, les yeux fixés à terre, l'homme errant avait traversé la plaine, monté la montagne sans regarder le ciel... sans apercevoir le Calvaire, sans voir le Christ en croix.

L'homme errant pensait aux derniers descendans de sa race, il sentait, au déchirement de son cœur, que de grands périls les menaçaient encore.

« Et dans un désespoir amer, profond comme l'Océan, l'artisan de Jérusalem s'était au pied du calvaire.

« A ce moment du dernier rayon de soleil, perçant à l'horizon, le sombre amoncèlement des nuages, jeta sur la crête de la montagne, sur le Calvaire, une lueur ardente comme le reflet d'un incendie...

« Le juif s'agenouilla alors sur sa main; son front penché... sa longue chevelure, agitée par la brise crépusculaire, venait de voiler sa tête pâle, lorsque s'écartant ses cheveux de son visage, il tressaillit de surprise... lui qui ne pouvait plus s'étonner de rien...

« Un regard rapide, il constatait la longue macha de cheveux qu'il tenait à la main... Ses cheveux, naguères noirs comme la nuit... étaient devenus blancs...

« Lui aussi, comme Hérodiade, il avait vieilli.

Le cours de son âge, arrêté depuis dix-huit siècles... rappe...

Ainsi que la juive errante, lui aussi pouvait donc dès lors app...

Se jetant à genoux, il tendit les mains, le visage vers le ciel, et...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

« O Christ!... s'écria le juif, — le bras vengeur du Seigneur...

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 8 juillet.

Il n'y a pas de doute presque plus du voyage de la reine aux provinces... On commence à s'occuper d'une entrevue que doit avoir S. M. avec le duc de Nemours à Tolosa.

Le Tiempo du 8 juillet publie une protestation de 59 royaux espagnols, contre l'abdication de leur roi don Carlos V, en faveur de son fils don Carlos VI.

Les soussignés, dont la fidélité à la légitimité monarchique... ont naturellement suscité des ennuis à ce ministre: malgré certaines intrigues dont le foyer paraît être concentré dans la réunion des députés dits de gauche.

Le principe reconnu dans la monarchie catholique, et souvent par V. M., et la dernière fois dans le document de la souveraineté des rois présents de Dieu.

On écrit de Carlsruhe, 9 juillet: La conférence du Zollverein, ouverte le 5 courant en cette ville, a commencé ses séances.

On écrit de Copenhague à la Gazette des Postes de Francfort, que des poursuites ont été dirigées contre quelques personnes à la suite de discours prononcés dans les fêtes offertes aux étudiants suédois et norvégiens.

On écrit de Strasbourg, 9 juillet: Le gouvernement badois va définitivement construire un port à Meersbourg.

Le 17 février dernier, l'honorable M. Genty de Bussy, député du Morbihan, faisait un nouveau rapport sur cette pétition. Le danger des inhumations précipitées.

à venir passer un mois à Paris. Le ministère n'a pas encore statué sur sa demande.

Une messe anniversaire, en mémoire de S. A. R. le duc d'Orléans, a été célébrée le 13, à midi, dans la chapelle du Luxembourg.

M. le comte Bresson, ambassadeur de France à la cour d'Espagne, est arrivé à Paris.

Comme on l'avait annoncé, les professeurs du collège de France ont tenu, le 12 courant, la séance qui a lieu chaque année ayant la clôture des cours.

Après un débat prolongé, auquel les membres les plus anciens du collège de France ont pris part, M. le président a mis aux voix une proposition faite par M. Thénard.

Cette résolution, contre laquelle ont voté MM. Quinet et Michelet, a été prise à la majorité de dix-sept voix contre sept.

Le Journal des Débats s'exprime ainsi sur ce sujet: Nous nous abstiendrons aujourd'hui de tout commentaire sur ce vote qui, qu'elle qu'en soit la modération, aura, nous le croyons encore l'espérer, pour résultat de ramener naturellement MM. Michelet et Quinet au programme qu'ils avaient adopté en commençant leurs cours.

On écrit de Carlsruhe, 9 juillet: La conférence du Zollverein, ouverte le 5 courant en cette ville, a commencé ses séances. Elles se composent de commissaires suivants: MM. Pohlhammer, conseiller intime et supérieur des finances, pour la Prusse; Meißner, conseiller de l'administration générale des douanes badoises et plénipotentiaire au bureau central du Zollverein à Berlin, pour la Bavière; de Zahn, directeur des douanes et des impôts, pour le royaume de Saxe; Naysinger, conseiller des finances, pour le Wurtemberg; Gossweiler, directeur des douanes, pour le grand-duché de Bade; Schwedes, directeur en chef des mines et salines, pour la Hesse électorale; Sartorius, conseiller supérieur des finances, pour le grand-duché de Hesse; Thon, conseiller intime de régence au grand-duché de Saxe-Weimar, pour les états de l'Union d'Allemagne et commerciale de Thuringe; de Geyso, directeur des finances, pour le Brunswick; Schütz, conseiller de la direction des douanes, pour le Nassau; Köster, sénateur, pour la ville libre de Francfort.

On écrit de Copenhague à la Gazette des Postes de Francfort, que des poursuites ont été dirigées contre quelques personnes à la suite de discours prononcés dans les fêtes offertes aux étudiants suédois et norvégiens. La chancellerie danoise a chargé le fiscal-général de mettre en accusation le capitaine Poulsen, le chapelain Helweg et l'avocat de la Hanse, Carl Lehmann, à cause des discours prononcés par eux dans un banquet offert aux étudiants scandinaves, le 24 juin. Ce banquet est en outre révoqué de ses fonctions.

On écrit de Strasbourg, 9 juillet: Le gouvernement badois va définitivement construire un port à Meersbourg. Une somme de 45 millions vient d'être allouée pour faire face aux premiers travaux de construction. Le même gouvernement vient de commander un bureau topographique de procéder immédiatement aux travaux de nivellement nécessaires à l'établissement d'un canal de dérivation qui, partant d'Offembourg, traversera la Moselle et la ville de Villingen pour aller aboutir au Rhin à Sigmaringen. On annonce que ces travaux préparatoires seront terminés vers le mois de septembre, époque de la convocation des chambres, devant lesquelles le gouvernement pourra alors traiter cette question en parfaite connaissance.

même jour, la presse quotidienne signalait le fait suivant, emprunté au journal l'Union:

On écrit de Villeneuve-le-Roi (Yonne): Voici encore un exemple du danger des inhumations trop précipitées. Un jeune homme qui était malade, depuis longtemps, parut subitement frappé de mort; tous les soins pour le rappeler à la vie furent impuissants, et l'on procéda aux funérailles. Au moment où l'on venait de déposer le défunt dans la bière, il se réveilla tout à coup de son sommeil léthargique, et, à la grande stupefaction des assistants, sortit de son cercueil. Quoique malade encore, ce jeune homme va beaucoup mieux.

Le 5 mars, on lisait dans la Réforme: Voici un fait qui vient d'impressionner péniblement la ville de Lorgues. On portait en terre le corps d'une femme qu'on disait être morte depuis vingt quatre heures; on était même arrivé sur le seuil du cimetière, lorsque des assistants eurent remarqué dans la bière une certaine agitation... Non seulement on constata une chaleur vitale dans la femme, qu'on allait enterrer, mais on la vit même ouvrir les yeux. Grande émeute parmi les assistants épouvantés. On s'arrêta, on court, on appelle à l'aide, on retire la malheureuse du cercueil: on la dépose dans un lit, on la réchauffe; elle donne encore quelques signes de vie; mais la mort revint; elle revint, cette fois, évidente, certaine, laissant après elle un doute horrible dans l'esprit des spectateurs: n'était-il pas probable que l'ensevelissement avait provoqué l'asphyxie?

À l'heure où s'achevait la mise en page de mon ouvrage sur le Danger des inhumations précipitées, le journal l'Estafette mentionnait ce qui suit: Encore un nouveau fait en faveur de l'établissement d'une chambre mortuaire dans tous les cimetières. Le 16 août, sur la paroisse de Daurade, à Toulouse, un individu allait être porté à sa dernière demeure, quand on s'est aperçu, à un mouvement de la bière, qu'il vivait encore.

Peu de temps après, le 23 décembre 1844, voici ce qu'annonçait le journal la Presse: Un fait curieux est arrivé samedi à Verdun. Un militaire du 64e de ligne, tombé en léthargie, avait été porté à l'hôpital Saint-Nicolas. On le crut mort dans sa compagnie, et ses camarades furent commandés par l'adjutant pour lui rendre les derniers devoirs; mais quelle ne fut pas leur surprise, lorsqu'ils arrivés à l'hôpital, ils apprirent que ce militaire, inscrit comme mort sur les registres du corps, était encore vivant et en voie de guérison! Aujourd'hui il se porte très-bien.

Quatre résurrections naturelles, — et imprévues, — en moins de sept mois!! Puisque, dans un temps donné, quarante, cinquante personnes ont failli devenir victimes d'une trop grande précipitation; puisqu'elles sont sorties de leur léthargie assez à temps pour n'être pas enterrées vivantes; puisque, presque toujours, le hasard seul y a mis obstacle; comment, sur quel fondement peut-on dire que le nombre des enterrements dont il s'agit, surtout à Paris, a été et est peu considérable? Surtout à Paris où, chaque fois que l'horloge a compté vingt minutes, une existence se éteint et un deuil commence?

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Carlsruhe, 9 juillet: La conférence du Zollverein, ouverte le 5 courant en cette ville, a commencé ses séances. Elles se composent de commissaires suivants: MM. Pohlhammer, conseiller intime et supérieur des finances, pour la Prusse; Meißner, conseiller de l'administration générale des douanes badoises et plénipotentiaire au bureau central du Zollverein à Berlin, pour la Bavière; de Zahn, directeur des douanes et des impôts, pour le royaume de Saxe; Naysinger, conseiller des finances, pour le Wurtemberg; Gossweiler, directeur des douanes, pour le grand-duché de Bade; Schwedes, directeur en chef des mines et salines, pour la Hesse électorale; Sartorius, conseiller supérieur des finances, pour le grand-duché de Hesse; Thon, conseiller intime de régence au grand-duché de Saxe-Weimar, pour les états de l'Union d'Allemagne et commerciale de Thuringe; de Geyso, directeur des finances, pour le Brunswick; Schütz, conseiller de la direction des douanes, pour le Nassau; Köster, sénateur, pour la ville libre de Francfort.

On écrit de Copenhague à la Gazette des Postes de Francfort, que des poursuites ont été dirigées contre quelques personnes à la suite de discours prononcés dans les fêtes offertes aux étudiants suédois et norvégiens. La chancellerie danoise a chargé le fiscal-général de mettre en accusation le capitaine Poulsen, le chapelain Helweg et l'avocat de la Hanse, Carl Lehmann, à cause des discours prononcés par eux dans un banquet offert aux étudiants scandinaves, le 24 juin. Ce banquet est en outre révoqué de ses fonctions.

Les correspondances d'Athènes portent que le gouvernement grec va envoyer un ambassadeur extraordinaire à Constantinople pour inviter le grand-duc Constantin, second fils de l'empereur de Russie, qui se trouve dans cette capitale, à venir visiter la Grèce. Les nouvelles d'Athènes annoncent que toute l'attention du gouvernement est de nouveau tournée vers les moyens d'opérer des économies dans les diverses branches du service public. Quelque louable que paraisse ce désir, il est impossible d'apprécier l'économie qu'on songe, paraît-il, à réaliser par la suppression d'une douzaine de places de professeurs à l'université d'Athènes et le refus des subsides votés récemment en faveur de l'école polytechnique. Ce qu'il faut surtout à la Grèce, c'est que l'instruction s'y répande de plus en plus, et les amis de la civilisation doivent déplorer tout ce qui tend à empêcher la diffusion des lumières parmi les populations hellènes.

Tous les représentants des puissances européennes au Maroc ont demandé des instructions à leurs gouvernements au sujet des nouveaux tarifs appliqués par l'empereur au commerce d'importation, et sont disposés à faire en commun des représentations à l'empereur sur ses véritables intérêts. Dans l'opinion défavorable qui s'est manifestée dans le corps consulaire, sur l'inopportunité de ces tarifs de douane à l'importation sur l'empereur, et on annonce qu'il est à la veille de passer à 15 p. c., au lieu de 18, les droits qu'il pensait sur les marchandises d'importation européenne.

On écrit de Strasbourg, 9 juillet: Le gouvernement badois va définitivement construire un port à Meersbourg. Une somme de 45 millions vient d'être allouée pour faire face aux premiers travaux de construction. Le même gouvernement vient de commander un bureau topographique de procéder immédiatement aux travaux de nivellement nécessaires à l'établissement d'un canal de dérivation qui, partant d'Offembourg, traversera la Moselle et la ville de Villingen pour aller aboutir au Rhin à Sigmaringen. On annonce que ces travaux préparatoires seront terminés vers le mois de septembre, époque de la convocation des chambres, devant lesquelles le gouvernement pourra alors traiter cette question en parfaite connaissance.

Nouvelles de France.

Paris, 14 juillet.

Les projets de loi relatifs à l'amélioration de divers ports... Le projet de loi sur la restauration de la cathédrale de... Le projet de loi relatif à la vente des substances vénéneuses.

de cause. La nouvelle de la décision que vient de prendre le gouvernement badois a causé une vive satisfaction aux populations industrielles des montagnes de la forêt Noire.

— L'évêque de Mayence, M. Kayser, vient d'envoyer à tous les doyens et au clergé du diocèse une circulaire par laquelle il ordonne que désormais on supprime, dans l'enseignement religieux des enfants, tous les passages qui traitent des mariages mixtes et des empêchemens aux mariages. Ce n'est que lorsque les enfans quitteront l'école, ou bien dans les sermons, qu'on pourra aborder ce sujet.

— On écrit de Londres, 11 juillet : Les négociations de M. Waghorn avec le gouvernement égyptien relativement au transport de l'Overland-Mail ont entièrement réussi. L'Overland-Mail sera expédiée dorénavant par Trieste et transportée par l'Allemagne et sur le Rhin au moyen de courriers extraordinaires dans un port belge, d'où elle sera dirigée sur Londres; le transport de Trieste à Londres et vice versa, se fera en 100 heures; celui entre Trieste et Alexandrie sera effectué par des steamers anglais.

— On écrit de Vienne, 7 juillet, à la Gazette de Cologne : Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que M. Périer, chargé-d'affaires près notre cour, avait été atteint subitement d'aliénation mentale. Bien que nos médecins ne croient pas son mal incurable, ils ont déclaré cependant que son départ immédiat pour Grenoble auprès de sa famille était une condition indispensable de son rétablissement, d'autant plus qu'on suppose qu'il a été un peu blessé dans son amour-propre par la présence toute fortuite de M. Bacour.

— Voici le résumé des observations météorologiques qui ont été faites à l'Observatoire de Paris pendant le mois de juin dernier :

La moyenne de la hauteur du mercure dans le baromètre a été de 755,84.

La moyenne de la température a été de 17° 3/10.

La plus basse température a été de 9°; elle a été de 8° centigrade.

La plus haute est celle de 14°; elle s'est élevée à 27° 1/5.

Il est tombé 8 cent. 211 de pluie dans la cour de l'observatoire.

Et 7 cent. 482 sur la terrasse.

Le temps est resté nuageux ou couvert vingt-neuf jours sur trente.

— Reproduction typographique des hiéroglyphes égyptiens. — Le *Moniteur des Arts* annonce une nouvelle qui intéresse à un très-haut degré les amis de l'art et de l'antiquité.

L'imprimerie royale, si riche en caractères exotiques, a manqué jusqu'ici d'une fonte de caractères propres à reproduire typographiquement les signes hiéroglyphiques. On avait fait, à cet égard, quelques essais en Angleterre et en Allemagne; mais ils n'ont pu être poussés fort loin, à cause de l'extrême difficulté de reproduire fidèlement des signes inégaux, qui sont plutôt une peinture qu'une écriture.

Le directeur de l'imprimerie royale n'a pas voulu que ce grand établissement, qu'il a déjà enrichi d'une vingtaine d'alphabets orientaux, manquât plus longtemps des moyens de reproduction par la typographie, un genre de signes dont les progrès de la philologie égyptienne rendent de plus en plus l'emploi nécessaire. Sur son invitation, M. Letronne s'est occupé des moyens de vaincre les difficultés de l'entreprise; Le succès en est maintenant assuré.

Sur quinze cents signes dont on aura besoin, il y en a déjà sept à huit cents gravés, et l'on pourrait dès à présent entreprendre l'impression de textes assez longs et assez compliqués.

— Nouvelle découverte. — Le *Mercur* Ségusien parle d'une merveilleuse invention qui vient d'éclorre dans les murs de Saint-Etienne. Cette invention consiste à rendre le verre aussi malléable après le refroidissement que lorsqu'il est chauffé au rouge, et comme ce procédé est des plus en opposition avec l'état actuel de la science, il pourra d'autant plus être tenu secret que l'analyse chimique n'est d'aucun secours pour découvrir l'agent qui opère cette métamorphose.

Ce nouveau métal, qui bientôt sera plus précieux que l'or, ajoute ce journal, et auquel l'inventeur a donné le nom de sili-con, est d'une belle couleur blanche; il est très-sonore, et aussi brillant et transparent que le cristal. On peut également l'obtenir opaque et coloré. Il se combine avec plusieurs substances, et ces combinaisons offrent, dans certains cas, des nuances de la plus grande beauté. Sa pesanteur spécifique est de 285, celle de l'eau étant de un. Il est inodore, très-ductile, très-malléable, et ni l'air ni les acides ne l'altèrent. On peut le souffler.

— On mande de Bayonne, le 9 juillet :

Un espadon a été poussé sur nos côtes et s'y est échoué avant-hier près de la Chambre-d'Amour. Ce squalo, sans doute affaibli par quelque maladie, a été assommé à coups de barre. Sa longueur totale était de trois mètres y compris l'épée, qui avait un mètre de ceint à l'extrémité, laquelle était pointue comme un glaive aré. Il pesait environ 125 kilogrammes. Il a été transporté hier en ville, où il a été exposé à la curiosité publique.

VARIÉTÉS.

Lettres à monsieur de Salvandy, membre de l'Académie française, sur quelques-uns des manuscrits de la bibliothèque royale de La Haye. (1)

Monsieur le comte, Avant de reprendre l'examen des manuscrits de la bibliothèque de La Haye, au point où je l'ai laissé dans ma dernière lettre, permettez-moi de vous donner quelques détails sur divers ouvrages inédits que j'eus occasion de voir et qui n'appartiennent pas à cet établissement. Il faut, en effet, à l'étranger, surtout bien plus qu'en France, ne pas négliger ces genres d'investigations; car les particuliers sont quelquefois très-riches en livres ou en manuscrits curieux. C'est ainsi, pour n'en citer

qu'un exemple, que j'ai appris dans un de mes voyages à Londres, par mon ami M. Thomas Wright, le plus zélé de tous les inquireurs de nos vieilles compositions romanes, en Angleterre, qu'il existe dans les Archives de sir John Stammer, un ouvrage anglo-normand du XIII^e siècle, contenant les aventures de Melois, fils de Meliane de Cornouailles, écrit sur un rôle très-long, et où les vers sont accompagnés de la notation musicale. C'était probablement (passez-moi, Monsieur, cette expression trop moderne peut-être en pareil sujet) une *partition* dont se servaient les jongleurs pour réciter et chanter leurs poèmes.

J'arrive aux ouvrages dont je voulais vous entretenir. Le premier est un petit volume oblong, en papier fort, d'une écriture de la fin du XV^e siècle, orné encore d'une reliure jadis très-élégante : son possesseur actuel est le libraire Jacob, éditeur du meilleur *Journal* bibliographique de la Hollande. Au folio de garde de ce manuscrit, acheté assez cher dans une vente publique, se trouve cette date : Anno 1574; puis, cette devise : *J'attente nourrit*. A côté on lit cette mention : *Appartient à Mlle. Catherine de Bachère*; et au-dessous, ces mots : *Si Dieu plaist*.

Ce manuscrit contient cinquante-deux pièces en vers. La plupart sont des chansons sur l'Amour, souvent assez fades, quelquefois assez piquantes, et ayant chacune, ou du moins presque toutes, en tête, comme indication de l'air sur lequel on les faisait entendre, la première vers d'une ancienne chanson française. J'en ai copié une sur la *Victoire de monsieur le duc d'Anjou, frère du roi, en 1589*, et je l'ai donnée dans le *Revue du Midi*, non pas comme un modèle de poésie, mais comme un exemple de la gaieté des temps au XVI^e siècle. Elle est l'œuvre probablement de quelque reître ou de quelque lansquenot oisif qui l'aura rimée pour l'édification de ses camarades, *Inter polula et scyphos*.

Dans le manuscrit cette chanson est suivie d'un psaume *acomodé à ladicte victoire, sur la voix :*

« Dames, qui au plaisant son, etc. »

Je regrette de n'avoir pas eu le temps de faire le relevé de toutes ces citations; car, un vers recueilli d'après une indication pareille à celle dont nous parlons ici, peut servir à mettre sur la voie d'un ancien monument poétique. C'est dans ce but que j'ai publié (*Bulletin du Bibliophile*, année 1844), en analysant le *Cancionero de Montesino*, ouvrage du XVI^e siècle et d'une grande rareté, les premiers vers d'anciennes romances espagnoles, sur l'air desquels devaient se chanter les *coplas* du *Cancionero*, tels que ceux-ci par exemple :

— O Castilla de Motanches, etc.

— A la puerta, esta Pelayo y lora, etc.

— Ya cantan los gallos, etc., etc.

Mais quelle était cette Catherine de Bachère dont parle le manuscrit ? — Était-elle l'auteur de ces chansons ou tout simplement la propriétaire du livre ? Faut-il voir en elle un des anneaux de cette chaîne non interrompue de femmes poètes dont vous avez si éloquemment parlé dans la préface de *Nathalie*, et qui va de Christine de Pisan à Mme Tastu, de Louise Labé à Mme Valmore ? Ou bien était-ce une de ces intelligences choisies qui se plaisent aux lectures poétiques ? Je suis pour la seconde hypothèse; car aucun ouvrage de bibliographie ne mentionne le nom de Catherine de Bachère. Seulement je trouve dans la *Bibliographie douaisienne* (mai 1832, pag. 23, n° 53), la mention suivante :

« *Tabula sacrorum carminum et piarum precum enchiridion, libro III, ex CXX poetis collectum*, a Petro de Bachère; Douai, Jean Bogard, 1579, in-8° »

Pierre de Bachère, de Gand, dominicain, docteur en théologie, passait, dans son temps, pour un poète élégant; il a laissé beaucoup de vers, de discours et autres écrits; il est mort à Gand, le 12 février 1601. Faute de documens précis, je ne lui attribue cependant pas le volume où se trouve notre chanson. De plus heureux pourront peut-être l'affirmer.

Le second manuscrit dont je vous parlerai, monsieur, appartenait encore, à l'époque de mon voyage, à M. Jacob; mais il a passé depuis entre les mains de M. John Russell-Smith, libraire-éditeur, à Londres (*Old-Compton-Street*, n° 4). Ce manuscrit, incomplet à la fin et au commencement, mais auquel il reste encore dans son état actuel 131 feuillets à deux colonnes, qui contiennent environ 25,000 vers, est un *Miroir de l'âme*, sur parchemin, en caractères du commencement du XV^e siècle. Le poème, divisé en dix parties, me paraît cependant remonter au moins à la moitié du XIV^e siècle; il est tout entier en strophes de 12 vers. Vous jugerez, monsieur, de son intérêt réel, par les tables des matières suivantes que je lui emprunte : 1^{re} partie, *Comment de la malice du diable pesché fuit conceu*; — 2^e *Comment reson fuit conjoint à l'aine*; — la 3^e est por considérer par entre deux l'estat des hommes et terres, especialement de ses haults prelatz, ovesques, leur archidiaques, officials, deaus et autres q'ont la gouvernanse de l'espirituelle euvre et sont l'umbre et essemple de bien et de mal vie; — la 4^e partie trette de l'estat des religions si bien possessioners, come mandiant; — la 5^e partie trette l'estat du temporel gouvernement selonc le corps, lequel appartient as emperours, rois et autres nobles princes; — la 6^e partie trette l'estat de la chevalerie et de les gentz d'armes qui devont le droit de seint esglise et sa franchise supporter et défendre; — la 7^e partie trette l'estat des ministres de la loy, c'est assavoir juges, pledours, viscontes, baillifs et questours qui sont juretz a foi tenir et poiser le droit par trelz egalz que covetise aucune part ne leur destorne; — la 8^e partie trette l'estat des marchantz, artificiers, vitailliers, qui selonc la droite policie des citées (si fraude ne tricherie ne se mellout) sont au commun profit honests et necessaires; — la 9^e partie trette de ceo que chascun en son endroit blasme le siècle, et coment le siècle notablement s'escuse; — la 10^e partie trette coment l'omme pechéour, lassant ses mals, se doit reformer à Dieu et avoir pardon par l'eyde de nostre Seigneur Jhésuchrist et de sa douce mère la Vierge glorieuse.

Je n'entre pas ici dans d'autres détails; je les renvoie aux pièces justificatives qui suivront mes lettres.

J'eus occasion aussi de voir chez M. Schinkel, savant imprimeur, qui, suivant l'exemple de M. Grapelet chez nous, a publié à ses propres frais, les premiers monuments littéraires de son pays — (je citerai entre autres, la *Chronique* de Van Heelu, éditée par un jeune docteur de l'Université de Leyde, M. Jonckbloet, dont les études romanes ont beaucoup à attendre), — plusieurs incunables précieuses, ainsi que des manuscrits à minia-

tures, mêlés à des tableaux modernes, à des disolures de Godefrède de Viane et à des sculptures sur bois d'une grande finesse, mais une bonne fortune plus positive qui m'arriva, fut la suivante. M. Van-der-Bergh, avocat distingué de La Haye, auquel on doit déjà la publication de plusieurs petits poèmes attribués à Maerland, ainsi qu'un recueil de légendes hollandaises; j'apprenais que je me livrais à quelques recherches sur les manuscrits français de la bibliothèque royale de La Haye, entra en relations avec moi et me montra une feuille de parchemin à deux colonnes, in-folio, d'une écriture du commencement du XVI^e siècle, et dont les lignes suivaient sans interruption comme la prose. Ce feuillet provenait d'un vieux registre de l'an 1574 appartenant à l'ancienne baronnie de Bergh, en Gueldre; plusieurs de ces lignes se trouvaient notées en musique. M. Van-der-Bergh en ignorait le contenu.

Après un examen préalable, car l'écriture de ce manuscrit fort defectuense et hérissée d'abréviations, n'était pas facile à déchiffrer, je reconnus que ce feuillet contenait plusieurs sons dus à nos chansonniers du XIII^e siècle, tels que Jehan Bretel, Grienvilier et autres, dont il serait tant à regret qu'on nous donnât une édition complète. M. Van-der-Bergh voulut bien me laisser prendre copie de ces fragmens, et en trouverez le texte, Monsieur, à la suite de mes lettres.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) Adam de Viane, célèbre artiste, dont la *Biographie universelle* ne mentionne pas, exerça sa profession à Utrecht. Il a ciselé un grand nombre de vases et a laissé d'admirables bas-reliefs en argent. M. Schinkel a gravé de ces derniers; ils sont d'une exécution parfaite. Une portion de ces vases a été gravée sous le titre de : *Modèles artistiques de vaisseaux d'argent et autres œuvres capricieuses*, etc., par Th. Van der Bruggen, sans date. Cet ouvrage, aujourd'hui très-rare, car Brunet ne le mentionne dans son *Manuel du Libraire*, et Brulliot, dans son *Manuel des monogrammes*, Munich, 1832, dit ne l'avoir jamais rencontré. Il se compose de 43 planches, dont la 18^e reproduit le portrait de l'artiste, dessin de John Smith. Quelques-unes des pièces données dans ce catalogue existaient encore dans la riche collection de M. Vosmaer, directeur de Guillaume V (vendue en 1800), et l'on en trouve beaucoup dans celle de Mme Hogger, vendue à Amsterdam, en 1817. Le catalogue de M. Vosmaer, que j'ai consulté, renferme, sous le n° 413, un catalogue incomplet de l'ouvrage dont nous venons de parler, et le libraire ne doit ce catalogue, y a consacré la note suivante : — *Ouvrage en deux tomes. M. Vosmaer, de toute sa vie, n'en avait eu que trois exemplaires, trois exemplaires étaient défectueux*, etc. J'en ai vu un complet, du célèbre connaisseur Ploos-Van-Amstel, entre les mains de M. de La Haye; mais, ni le musée d'Amsterdam, ni la bibliothèque de M. Holtrop, n'en possèdent.

Théâtre-Royal-Français

Jeudi 17 juillet 1845. (Représentation n.° 27.)

L'ÉTUDIANT ET LA GRANDE DAME

comédie vaudeville en deux actes.

Lucie de Lammermoor

Grand opéra en quatre parties.

On commencera à SEPT heures.

Cours des Fonds Publics

Bourse d'Amsterdam du 15 Juillet

		Int.	Cours 14 juill.
	Dette active	2 1/2	63
	Dito dito	3	—
	Dito en liquidation	3	—
	Dito dito	4	100
	Dito des Indes	4	100
Pays-Bas	Syndicat	4 1/2	100
	Dito dit	3	—
	Sociétés de Commerce	4 1/2	160
	Act. du lac de Harlem	5	—
	Chem. de fer du Rhin	4 1/2	—
	Act. du Chemin de fer Holland.	—	—
	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	—
	Dito dit 1828 & 1829	—	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—
	Certificats au dit	6	—
Russie	Ditoinscriptions 1831 & 1833	5	—
	Emprunt de 1840	4	—
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—
	Passive	5	—
	Dette différée à Paris	—	—
	Différée	—	—
Espagne	Ardoins	5	37 1/2
	Dito	3	—
	Coupons Ardoins	—	—
	Obligations Gold et Comp.	—	—
Autriche	Dito métalliques	5	—
	Dito dit	—	—
France	Inscriptions au Grand Livre	—	—
Pologne	Actions 1836	—	—
	Emprunt à Londres 1839	—	—
Bésil	Id. id. 1843	—	—
Portugal	Obligations à Londres	2 1/2	66 1/2

Bourse de Paris du 14 Juillet

		Int.	Cours
France	Cinq pour cent	—	—
	Trois pour cent	—	—
	Emprunt Ardoin	—	—
Espagne	Anc. différée	—	—
	Nouv. dit	—	—
	Passive	—	—
Naples	Certificats Falconet	—	—
Pays-Bas	Dette active	—	—
	Dette active	—	—
Belgique	Dito	—	—
	Banque belge	—	—
États-Unis	Obligations de la Banque	—	—

Bourse d'Anvers du 15

Métalliques, 5 % 116 1/2 A. — Naples, 5 % —
Dette différée ancien, — Passive, 5 % —
après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. 21 1/2 P.

LA HAYE, chez Léopold Loeben

Dépôt-général à Amsterdam chez M. Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN HANDEL.

(1) Voir le *Journal de La Haye* n° 158.